

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 10 FÉVRIER 2016 PARIS

Étaient présents :

AGUSSOL	Colette
BAYARD	Nathalie
BOCCARA	Emilienne
CHARBONNIER	Monique
GAZENDEL	Marie-Antoinette
GONDO	Jean-Jacques
GUENARD AÏT ALI	Ghenima
LE BRIS	Françoise
LEGEARD	Andrée
PETITDEMENGE	Catherine
SABATIER	Françoise
WALLERAND	Georges (représente également le comité UAICF Nord)

Étaient excusés :

BARBIER	Marcelle
DUMONTIER	Chantal
JENNEQUIN	Dominique
OLCZAK	Bernard
TERRAIL	Xavier

La séance est ouverte à 17 h 30. Jean-Jacques Gondo, président de l'AACFF, souhaite la bienvenue aux participants et présente les excuses qu'il a reçues.

Le CER SNCF de Paris-Nord, invité à cette assemblée générale, n'a donné aucune réponse.

M. Pierre Hanar, Président du comité UAICF Nord, dont dépend l'association, s'est excusé et s'est fait représenter par Georges Wallerand, secrétaire dudit comité.

Il serait plus correct que les adhérents ainsi que les invités présentent leurs excuses s'ils ne peuvent être présents à l'assemblée générale. Cela permet à l'association de vérifier s'ils ont bien reçu le dossier et la convocation. Enfin, M. Gondo indique que les dossiers sont en ligne sur le site internet de l'association et peuvent donc être consultés par tout un chacun à tout moment.

Il aborde ensuite l'ordre du jour de cette assemblée générale.

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale de 2015

Aucune remarque n'est parvenue concernant le PV d'AG de 2015. Il a été transmis aux adhérents, au comité UAICF Nord, au CER SNCF de Paris-Nord ; il est également mis en ligne sur le site.

Ce procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2. Rapport moral 2015

Le rapport moral a été transmis avec la convocation et mis en ligne sur le site internet de l'association. N. Bayard n'apporte aucun commentaire complémentaire.

JJ. Gondo souligne l'état des effectifs présentés dans le rapport :

- 9 cheminots actifs
- 8 cheminots retraités
- 5 ayants-droit
- 4 extérieurs
- soit un total de 26 adhérents
- et un pourcentage de 85 % de cheminot et 15 % extérieurs

Nous avons donc perdu 2 unités entre 2014 et 2015 et diminué malheureusement le % de cheminots (- 4 %) au profit des extérieurs, malgré nos efforts de recrutement, + 5 adhérents, essentiellement cheminots (+ 4).

Nous avons surtout fait des efforts en communication : site, blog, facebook, Vie du Rail, articles divers UAICF... mais nous n'avons que peu d'activités (expositions, stages....).

Le rapport moral soumis aux votes est adopté à l'unanimité.

3. Finances

a) rapport financier 2015 et rapport des vérificateurs aux comptes

Le rapport financier et l'ensemble des comptes ont été communiqués à l'ensemble des adhérents avec la convocation et mis en ligne sur le site. Il est également disponible à l'atelier de peinture. Les comptes ont été examinés au siège de l'association et le rapport de la vérificatrice aux comptes est joint à ce procès-verbal (annexe 1). Le solde de l'activité de l'exercice 2015 est positif (+ 525,69 €). L'état des finances est bon ; le total du bilan est ainsi passé de 3 133,69 € à 3 659,35 € (+ 525,69 €). Le livre A représente environ 41 % du bilan permettant ainsi à l'association d'être à l'aise financièrement sans avoir trop de réserve, ce qui l'autorise à envisager de l'investissement en matériel ou à prévoir des activités pour essayer de recruter chez les cheminots en leur proposant un panel d'activités plus varié.

Les achats suivants ont été effectués en 2015 pour un total de 1 030,56 € :

- 3 armoires métalliques = 571,60 € (dont 250 € de livraison)
- 8 supports radiateur = 254 €
- 2 tréteaux métalliques = 27,80 €
- 1 tampon encreur AACFF = 37,20 €
- 1 Imprimante HP multifonction = 139,96 € (l'ancienne imprimante Lexmark 2006 n'ayant plus de driver au-delà de Windows XP, les adhérents peuvent la récupérer).

L' AACFF reste abonnée à deux revues de peinture.

Le rapport financier et le rapport de la vérificatrice aux comptes sont adoptés à l'unanimité.

b) budget 2016

Le budget est remis en séance aux participants ; il est joint à ce PV (annexe 2).

La situation financière est saine et la proposition est de conserver le même taux de cotisation pour 2016 soit :

- 20 € pour les cheminots, ayants droit et assimilés,
- 30 € pour les extérieurs.

Pour les cours, le bureau propose une modification par rapport à 2015.

- 20 € par an pour un cours (1 technique)
- puis 10 € par cours (techniques) suivants

Cette tarification s'explique afin d'éviter notamment que des adhérents s'inscrivent pour le même prix à tous les cours mais ne participent qu'à un seul, ce qui peut empêcher l'inscription d'autres adhérents si le cours devient complet.

Pour la cotisation UAICF versée au siège national de l'UAICF, la vignette UAICF passe de 1 € à 1,50 €, le surcoût pour notre association sur une base de 28 adhérents est donc de 14 €.

Cette cotisation UAICF est prélevée directement de la subvention versée à partir des éléments statistiques fournis par l'AACFF. Ce qui implique que les informations que l'on communique au comité Nord soient exactes.

A noter encore que le CE ou l'UAICF peuvent vouloir vérifier les statistiques à partir des fiches d'inscription ; il est donc important que les adhérents la remplissent avec rigueur, les membres du Bureau de l'AACFF étant responsables devant l'UAICF. C'est aussi l'occasion pour le bureau de l'AACFF de vérifier, chaque année, si les courriels et numéros de téléphones des adhérents n'ont pas changé.

Afin d'éviter les mêmes erreurs, une nouvelle fiche d'inscription plus claire sera éditée en 2017.

Enfin, pour le paiement de l'adhésion et des cours, un seul chèque suffit, le montant global étant ventilé en comptabilité comme suit :

- la totalité de la somme est mise sur le rapport à l'actif du bilan : 5120 (banque)
- la cotisation au passif du bilan (produit) : 7560
- les cours au passif du bilan (produit) : 7060

Rappel à partir de 2016 : un couple cheminot paiera 10 € à partir de la 2e adhésion (le tarif des cours ne change pas). Des cheminots peuvent se proposer d'adhérer pour soutenir l'association au même tarif : 20 euros.

Le budget soumis aux votes est adopté à l'unanimité.

c) désignation d'un vérificateur aux comptes pour 2016

Marie-Antoinette Gazengel, moins disponible, se propose de présenter sa candidature comme vérificatrice aux comptes en lieu et place de Ghenima, celle-ci devant candidate comme vice-présidente. MA. Gazengel est élue à l'unanimité.

4. Activités de l'association

a) les cours

Les horaires de l'ensemble des cours restent inchangés par rapport à 2015, à savoir de 17 h 30 à 19 h 00 :

- mardi :
 - cours de peinture à l'aérographe
- mercredi :
 - cours de peinture enfant (13 h 30 à 15 h 30)
 - cours de dessin
- jeudi :
 - cours de peinture à l'huile animée par Françoise

Il serait intéressant de prévoir également des cours pour l'aquarelle, le bureau a reçu des demandes en ce sens.

Un rappel important : les adhérents qui s'inscrivent aux cours, s'engagent à y participer tout le long de l'année. En cas d'empêchement, ils s'engagent à prévenir le plus tôt possible leur animateur (par courriel, ou pour un délai court, par téléphone ou SMS).

Le local est accessible pendant les cours ; sinon, les adhérents peuvent emprunter la clé de l'atelier le mardi, jeudi et vendredi de 9 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 17 h 00, pendant la permanence de la secrétaire du comité Nord, contre une signature et leur carte d'adhésion. La clé devra être rendue le jour même avant 17 h 00.

Les adhérents peuvent profiter des heures de cours pour venir peindre individuellement ; cependant, si un cours doit être écourté par l'animateur, ce dernier – bénévole - n'est pas tenu de rester jusqu'à la fin du cours prévu, notamment en cas d'absence d'élève ; les adhérents devront donc quitter l'atelier en même temps que l'animateur, sauf à emprunter les clés pendant les heures de permanence de la secrétaire, dans les mêmes conditions que prévues au paragraphe précédent.

b) activités

• 2016

☞ *Exposition régionale UAICF à Somain du 20 au 27 avril*

Le bureau de l'AACFF invite ses adhérents à participer le plus largement possible aux expositions UAICF. Le salon régional aura lieu à Somain ; au cours de ce salon seront sélectionnées les 20 œuvres pour l'exposition nationale d'Entzheim (Strasbourg), qui aura lieu du 5 au 8 mai. Ensuite, une 2^e sélection aura lieu pour l'exposition internationale à Vienne en Autriche courant octobre. A noter que pour cette dernière exposition, seules les toiles des cheminots pourront être sélectionnées.

Les volontaires pour participer à ces expositions sont invités à prendre connaissance attentivement du règlement et à remplir correctement leurs fiches d'inscription : en cas de non-respect des dispositions réglementaires ou en cas de fiches mal complétées, la toile est susceptible de ne pas être acceptée.

Pour l'exposition de Somain, les cheminots peuvent présenter 4 œuvres et les extérieurs 2. Les artistes devront s'engager à respecter les dates de dépôt et reprise des toiles. Les fiches d'inscription devront être complétées et remises à l'atelier avant le **jeudi 17 mars**.

Si le nombre de 20 œuvres est dépassé, une sélection sera faite à l'atelier. Les inscriptions seront ensuite données dans leur ensemble au comité Nord avant le 25 mars.

Rappel du calendrier :

- inscription à l'atelier avant le 17 mars
- remise des fiches d'inscription au comité Nord avant le 25 mars
- dépôt des toiles à Somain le 19 avril
- reprise des toiles non sélectionnées pour l'exposition nationale le 26 avril

☞ *exposition nationale UAICF à Entzheim près de Strasbourg du 5 au 8 mai :*

Option 2 : tarif cheminots	x 15,00€ =	Option 1 : vernissage seul, gratuit Option 2 : vernissage + dîner de gala Option 3 : séjour complet du vernissage au déjeuner du dimanche Option 4 : séjour complet SANS l'hébergement (vernissage, dîner, déjeuner et excursion).
Option 2 : tarif extérieurs	x 23,00€ =	
Option 2 : tarif accompagnants	x 30,00€ =	
Option 3 : tarif cheminots	x 70,00€ =	
Option 3 : tarif extérieurs	x 105,00€ =	
Option 3 : tarif accompagnants	x 140,00€ =	
Option 4 : tarif cheminots	x 36,00€ =	
Option 4 : tarif extérieurs	x 54,00€ =	
Option 4 : tarif accompagnants	x 73,00€ =	
Supplément single	x 25,00€ =	

☞ *exposition internationale FISAIC à Vienne en Autriche du 13 au 16 octobre (programme joint en annexe 3) :*

- frais de participation dans un chambre double € 405,-
- supplément chambre individuelle € 105,-
- frais de participation sans hôtel € 300,-

• *projets 2016*

Une exposition locale dans une mairie de Paris (10^e et 18^e) avait été évoquée en réunion de bureau : dossier suivi par Ghenima et Françoise.

Un week-end porte ouverte à l'atelier avec démonstration : il faut bien cibler le jour (un samedi ?) et la plage horaire pour attirer un maximum de cheminots.

Un stage dessin / peinture de 3 jours à l'atelier en partenariat avec l'association départementale 75 de la Famille du Cheminot. Ce stage de découverte pourrait avoir lieu entre octobre et novembre ; l'information sera relayée sur la revue de la Famille du Cheminot (environ 200 adhérents pour la seule AD de Paris).

JJ. Gondo demande s'il y a d'autres suggestions.

c) communication

L'Écho du Nord réalisé par Georges Wallerand chargé de la communication au comité Nord est un journal de 12 pages distribué dans les associations ; il peut également être téléchargé sur le site du comité Nord (lien avec le site AACFF).

L'AACFF s'efforce de communiquer régulièrement des articles dans cette revue ; s'il y a des volontaires pour réaliser des articles sur nos activités, ils seront les bienvenus.

Arts sur Rail a été créé pour accroître notre communication : il paraît 3 fois par an sous la forme d'un PDF d'une page (imprimé et sur le site de l'AACFF). Il relate les activités de l'association (sortie : janvier

– mai – septembre), et peut également évoquer une technique de peinture, parler d'un peintre... Deux Arts sur Rail sont déjà édités :

1. avec un article de Georges Wallerand sur les cours enfants avec photo,
2. avec un article de Françoise Lebris sur les cours de peinture à l'huile avec photo.

Arts sur Rail est à diffuser autour de vous, car la communication n'est pas la seule affaire du bureau de l'ACFF mais l'affaire de tous, et notamment des cheminots en activité, qui peuvent soit l'envoyer par mail à leurs collègues, soit l'afficher dans les espaces de leur lieu de travail, réservés à cet effet.

Pour la communication **Internet**, l'ACFF est doté :

- d'un site internet régulièrement mis à jour qui reprend les éléments dits statiques (statuts, règlement intérieur, PV et dossiers des réunions statutaires, fiche d'inscription, tarifs, planning de cours, matériels à se procurer pour les cours, photos des œuvres des adhérents, calendrier de manifestations, liens partenaires...);
- d'un blog pour les éléments événementiels : annonces et affiches des manifestations...
- qui met à jour automatiquement notre accès Facebook : l'atelier compte en effet aujourd'hui une centaine d' « amis ».

Ainsi, les adhérents ayant leur vignette à jour peuvent mettre jusque 4 photos de leurs tableaux et dessins sur le site :

- 700 pixels minimum
- bien cadré et nette (pas de reflet pour les vitres et sans cadre)
- ajouter le titre, les dimensions, la technique et le support
- à envoyer à l'adresse mail du site : aacff.uaicf@laposte.net
- les adhérents qui n'ont pas repris leur adhésion, verront leurs tableaux enlevés du site.

Toujours dans la communication, des réunions de bureau ont été mises en place depuis début 2015 ; cela permet de faire le point sur les activités de notre association et de voir ensemble les problèmes en cours ou qui pourraient survenir dans l'année. Actuellement, environ 3 réunions de bureau sont prévues par an. En 2015, il y a eu lieu : mercredi 1er avril, lundi 22 juin et vendredi 11 décembre. Un compte rendu est fait après chaque réunion par Nathalie et affiché au tableau (tout le monde peut le consulter) ; par contre, ce compte rendu n'est pas mis sur le site.

N. Bayard réalisera de nouveaux flyers que l'on pourra distribuer dans les restaurants d'entreprise des gares du Nord et de l'Est : les comités d'entreprise de ce secteur seront contactés en ce sens et en fonction des dates qu'ils nous proposeront, l'ACFF fera appel à des volontaires pour la distribution.

JJ. Gondo rappelle que la communication est l'affaire de tous et pas seulement des responsables du bureau.

5. Election du bureau :

Aucun autre candidat ne se présente en séance.

Nom	Responsabilité	Candidature	Résultats
Jean-Jacques Gondo	Président	se représente	Unanimité
Ghenima Aït-Ali	Vice-présidente	Se présente	Unanimité
Georges Wallerand	Vice-président	se présente	Unanimité
Françoise Le Bris	Trésorière	se représente	Unanimité
Nathalie Bayard	Secrétaire	se représente	Unanimité

6. Relations avec :

a) comité UAICF NORD

Pas de problème avec le comité. Relations régulières via notamment la transmission d'articles.

b) CER SNCF de Paris-Nord

Côté positif :

- le CER de Paris-Nord relaie bien la communication sur leur site,
- l'AACFF a obtenu un local pour stocker notre matériel en remplacement du petit local électrique.

Côté négatif :

- pas de réponse pour l'invitation de notre AG de novembre 2014, 2015 et donc 2016,
- pas de réponse au courrier pour la désignation d'un vérificateur aux comptes du CER,
- pas de nouvelles pour la réparation des stores cassés.

7. Questions diverses

Aucune question diverse n'est parvenue à l'association. Aucune n'est posée en séance. Un point est fait concernant le nettoyage de l'atelier.

a) Nettoyage complet de l'atelier

Trois dates doivent être définies dans l'année (le soir de 17 h à 19 h). Par contre, compte tenu de la difficulté à nettoyer les vitres, une entreprise sera contactée pour un devis (nettoyage annuel). Afin d'éviter les vapeurs d'essence, il faut penser à fermer le bocal de récupération de l'essence avant de partir ou bien le déposer dans les toilettes. Il faudrait aussi se procurer de l'essence sans odeur.

b) Divers

JJ. Gondo insiste auprès des adhérents afin qu'ils prennent régulièrement connaissance des documents qui leur sont transmis et qu'ils consultent régulièrement le site et le blog :

- <http://aacff.uaicf.asso.fr>
- <http://aacff.simplesite.com/>
- et pour ceux disposant d'un accès facebook, de faire une demande d'amis en tapant « aacff ».

N. Bayard intervient alors pour informer l'AACFF qu'une assemblée générale extraordinaire est à prévoir pour adoption des nouveaux statuts des associations UAICF. Ces nouveaux statuts sont actuellement à l'étude et devraient être adoptées par l'assemblée générale extraordinaire de l'UAICF fin mai 2016.

L'AACFF, à l'instar de l'ensemble des associations UAICF, devra mettre en conformité ses statuts actuels avec les nouveaux statuts et doit donc prévoir une assemblée générale

extraordinaire : novembre serait une bonne période car avant les fêtes de fin d'année et après les activités de la rentrée de septembre.

G. Wallerand, secrétaire du comité UAICF Nord, représentant M. Pierre Hanar, Président du comité UAICF Nord, intervient en ce sens :

« M. Wallerand transmet aux participants les meilleures salutations de M. Hanar qui, n'ayant pu se rendre disponible ce jour, l'a chargé de le représenter.

Il poursuit en indiquant qu'il a suivi avec beaucoup d'intérêt les travaux de cette assemblée générale, d'autant plus qu'il est lui-même adhérent de l'association. Il constate que la gent féminine y est largement majoritaire, ce qui ne l'étonne pas car cette situation se retrouve dans de nombreuses associations d'arts plastique, à l'UAICF ou ailleurs.

En tout cas, il a constaté que l'AACFF était toujours aussi active - ce qu'il savait déjà - et que les œuvres qu'elle produit sont toujours nombreuses et de qualité. De plus, des projets de développement des activités dont, notamment, un week-end de découverte de nos activités à destination des cheminots, a retenu toute son attention. Il pense que les cheminots adhérents à des associations autres que l'UAICF pourraient être contactés à cette occasion. Il pense en particulier à la Famille du cheminot qui pourrait nous aider à renforcer nos effectifs enfants, un public difficile à recruter.

Autrement, il se trouve que le comité Nord se porte bien et que l'année 2015 a été très riche en activités de toutes sortes. Les effectifs se maintiennent et, actuellement, deux associations sont en cours d'affiliation.

La première pratique la musique et la SNCF lui a retiré l'usage de locaux non transférés qu'elle utilisait sur le secteur de Paris-Est. Heureusement, à notre demande, le CER de Paris a accepté de les accueillir dans les locaux dont il dispose rue Moussorgski.

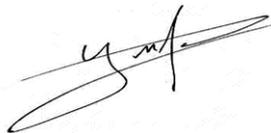
La seconde pratique le modélisme et la conservation du patrimoine ferroviaire dont l'admission sera proposée le 8 mars prochain au conseil d'administration du comité.

Pour conclure, un grand merci pour votre présence et le sérieux de vos travaux et je vous souhaite une année 2016 très fructueuse.

Merci de votre attention. »

La séance est levée à 19 h 20.

Le Président



Jean-Jacques Gondo

La Secrétaire



Nathalie Bayard



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 10 FEVRIER 2016

Rapport de la vérificatrice aux comptes

Mesdames, Messieurs

En exécution du mandat que vous avez bien voulu me confier lors de l'assemblée générale du 12 mars 2015 à Paris, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport de vérificateur aux comptes pour l'exercice 2015.

Le contrôle s'est effectué le lundi 11 janvier 2016 à l'atelier en présence de Mme Françoise Le Bris, trésorière de l'association.

Afin de m'assurer de la conformité des dépenses, les fiches comptables et les factures m'ont été remises. Au cours de cette vérification, je n'ai rien noté d'anormal et toutes les explications utiles à la validation des comptes m'ont été fournies.

Les informations qui vous sont communiquées dans le rapport financier sont issues des documents comptables qui m'ont été présentés. Elles n'appellent pas de commentaires particuliers de ma part.

En conséquence, je demande à l'assemblée générale de donner quitus à la trésorière et au conseil d'administration pour leur gestion.

Fait à Paris, le 11/01/2016

La Vérificatrice aux comptes de l'AACFF

Ghenima Guénard Aït-Ali

Association Artistique des Chemins de Fer Français

annexe 2

AACFF - BUDGET DE L'EXERCICE 2016

P R O D U I T S	7560 - COTISATIONS		580,00 €
		<i>prix unitaire</i>	<i>total</i>
	7560-1 Cheminots ou familles de cheminots	20 €	400,00 €
	7560-2 Extérieurs	30 €	150,00 €
	7560-3 2e personne familles cheminots	10 €	30,00 €
	SUBVENTIONS EN PROVENANCE :		420,00 €
	a) de l'UAICF {	7400 - Fonctionnement	270,00 €
		7401 - Matériel	150,00 €
		7402 - spéciale Microfer	-
		7710 - Exceptionnelles	-
b) du C.E.R. {	7404 - Matériel	-	
	7406 - Autres	-	
c) 7410 - des municipalités		-	
d) 7411 - des organismes extérieurs		-	
7780 - AVANCES - PRETS		- €	
7640 - PRODUITS FINANCIERS - INTERETS DES PLACEMENTS		- €	
AUTRES PRODUITS		300,00 €	
	7240 - Rembt frais de transport pour manif. UAICF	-	
	7245 - Manifestations pour le compte de tiers	-	
	7250 - Participations individuelles aux frais de manifestations	-	
	7788 - Recettes diverses	-	
	7781 - Dons	-	
	7180 - Abonnements	-	
	7060 - encaissement des cours	300,00 €	
	TOTAL DES PRODUITS	A	1 300,00 €
C H A R G E S	6580 - FRAIS DE MANIFESTATIONS, EXPOSITIONS, CONCOURS...		430,00 €
	COTISATIONS		42,00 €
		6280 - U.A.I.C.F.	42,00 €
		6281 - Autres	-
	REMBOURSEMENTS		- €
		6781 - Prêts	-
		6782 - Avances	-
	FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION		328,00 €
		6584 - Assemblées et réunions	83,00 €
		6585 - Assemblée générale du Comité	45,00 €
	6250 - Transport	-	
	6060 - Secrétariat (fournitures de bureau...)	100,00 €	
	6150 - Entretien et réparation du matériel	100,00 €	
	6160 - Assurances	-	
	6260 - Poste et télécommunications	-	
	6230 - Publicité	-	
	6231 - Editions de revues	-	
	6300 - Impôts et taxes	-	
	6400 - Salaires des professeurs	-	
6061 - ACHAT DE MATERIEL ET EQUIPEMENT		400,00 €	
6180 - ABONNEMENTS - REVUES		100,00 €	
6780 - DIVERS (chauffage, EDF...)		- €	
	TOTAL DES CHARGES	B	1 300,00 €
Recettes	1 300,00 €	Charges	1 300,00 €



31^{ème} exposition internationale d'art visuel

www.wien.gv.at

*** Hotel Ibis Wien Mariahilf

A-1060 Wien, Mariahilfergürtel 22-24

Tel.: +43 (1) 599 98-0 Fax: +43 (1) 597 59 44

www.accorhotels.com

PROGRAMME

Jeudi 13 octobre 2016	jusqu'à 16.00 h	Arrivée des délégués
	16.45	Point de rencontre dans le hall de l'hôtel
	17.00 - 19.00 h	Dîner
	19.15 h	Revenant
	19.30 h	Réunion des délégués, temps libre pour les personnes accompagnantes
Vendredi 14 octobre 2016	07.30 - 09.00 h	Petit-déjeuner
	09.30 h	Transfer à l' Exposition
	11.00 - 14.30 h	Inauguration de l'exposition, Remise des prix Déjeuner (buffet)
	14.30 h	Retour vers Hôtel
	16.00 - 18.30 h	Tour de ville avec un tramway historique
	19.00 h	Dîner
Samedi 15 octobre 2016	07.30 - 09.00 h	Petit-déjeuner
	09.30 h	Transfer de l'hôtel au musée
	10.00 - 12.30 h	Visite du musée
	12.30 - 14.00 h	Lunch
	14.00 - 18.30 h	Temps libre
	19.00 h	Soirée de Gala à l'Hôtel
Dimanche 16 octobre 2016	07.30 - 09.00 h	Petit-déjeuner
	09.00 - 17.00 h	Départ des délégués

La contribution des frais est fixée comme suivante:

Frais de participation dans un chambre double	€ 405,-
Supplément chambre individuelle	€ 105,-
Frais de participation sans hôtel	€ 300,-